|  |  |
| --- | --- |
| UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS | sigleITU |

|  |
| --- |
| *Bureau des radiocommunications*  *(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)* |

|  |  |
| --- | --- |
| **Circulaire administrative**  **CACE/542** | Le 1er juin 2011 |

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la   
Commission d'études 6 des radiocommunications et aux établissements  
universitaires participant aux travaux de l'UIT-R**

**Objet:**  **Commission d'études 6 des radiocommunications (Service de radiodiffusion)**

**– Approbation de quatre Recommandations nouvelles et de trois Recommandations révisées**

Dans la Circulaire administrative CAR/313 en date du 25 février 2011, quatre projets de Recommandation nouvelle et trois projets de Recommandation révisée ont été présentés pour approbation, conformément à la procédure décrite dans la Résolution UIT‑R 1-5 (§ 10.4.5).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 25 mai 2011.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe  
de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur sont attribués.

François Rancy  
Directeur du Bureau des radiocommunications

**Annexe:** 1

Distribution:

– Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d’études 6 des radiocommunications

– Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications

– Etablissements universitaires participant aux travaux de l’UIT-R

– Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner   
les questions réglementaires et de procédure

– Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence

– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

– Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement   
des télécommunications

Annexe  
  
Titre des Recommandations approuvées

Recommandation UIT-R BS.1892 Doc. 6/BL/8

Prescriptions applicables aux services multimédias évolués pour la radiodiffusion numérique de Terre dans les bandes   
d'ondes métriques I et II

Recommandation UIT-R BT.1893 Doc. 6/BL/9

Evaluation des dégradations causées à la réception de télévision   
numérique par une éolienne

Recommandation UIT-R BS.1894 Doc. 6/BL/10

Service de radiodiffusion numérique: sous-titrage radio

Recommandations UIT-R BT.1895 et UIT-R BS.1895[[1]](#footnote-1)\* Doc. 6/BL/11

Critères de protection applicables aux systèmes de radiodiffusion de Terre

Recommandation UIT-R BS.1660-4 Doc. 6/BL/12

Bases techniques de planification de la radiodiffusion sonore numérique   
de Terre dans la bande d'ondes métriques

Recommandation UIT-R BS.643-3 Doc. 6/BL/13

Système destiné à l'accord automatique ainsi qu'à d'autres fonctions dans les récepteurs de radiodiffusion à modulation de fréquence et utilisable   
avec le système à fréquence pilote

Recommandation UIT-R BS.1615-1 Doc. 6/BL/14

«Paramètres de planification» pour la radiodiffusion sonore numérique   
aux fréquences inférieures à 30 MHz

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. \* Les Recommandations UIT-R BS.1786 et UIT-R BT.1786 sont supprimées du fait de l'approbation de ces Recommandations, comme l'a décidé la Commission d'études 6 à sa réunion les 28 et 29 octobre 2010 (voir le § 8.2.2 c) du Document 6/318(Rév.1)). [↑](#footnote-ref-1)